



Vision unique de l'industrie en France et dans le monde
Couverture inégalée de l'actualité des usines en régions

L'USINE NOUVELLE

Déchets

A Romainville, le tri-compostage remplace le tri-méthanisation

Le 09 janvier 2017 par Stéphanie Senet



Vue aérienne du site de Romainville

La Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé de lancer, le 4 janvier, une concertation publique autour du nouveau projet de l'ex-Syctom de transformation du centre de tri de Romainville.

La CNDP avait été saisie le 23 décembre par le maître d'ouvrage, l'Agence métropolitaine de gestion des déchets ménagers (ex-Syctom), autour de l'évolution du centre de tri de Romainville (Seine-

Saint Denis). Dans un communiqué diffusé le 4 janvier, elle justifie sa décision d'organiser une concertation, et non un débat public, dans la mesure où «le projet s'inscrit dans la stratégie globale du Syctom, qu'il répond aux enjeux régionaux en matière de gestion des déchets ménagers et de développement de l'économie circulaire définis par la loi sur la transition énergétique, qu'il présente des enjeux sociaux et économiques à l'échelle du territoire local et que ses impacts sur l'environnement et sur l'aménagement du territoire local sont significatifs».

Cette concertation sera pilotée par le garant Jacques Roudier. L'ancien ingénieur général des Ponts et Chaussées connaît déjà les enjeux de la prévention et de la gestion des déchets puisqu'il avait animé la troisième phase de la concertation concernant la transformation de l'incinérateur d'Ivry Paris XIII.

Europa City confirmé

La CNDP a déclaré, le 4 janvier, qu'elle prenait acte de la décision de la société Alliages et Territoires, une filiale du groupe Auchan, de poursuivre le méga-projet touristique Europa City dans le Val d'Oise, après le débat public. L'objectif est de construire un parc de loisirs géant (avec piscine et piste de ski), des salles de spectacle et des boutiques sur des terres agricoles situées à une dizaine de kilomètres au nord de Paris.

TRI ET COMPOSTAGE

Le syndicat francilien prévoit d'étendre le centre de tri et de le compléter par une unité de transit de biodéchets et de compostage, pour un coût évalué entre 10 et 20 millions d'euros. L'objectif est de finaliser le projet d'ici juin 2017 pour le présenter au public au deuxième semestre. Pour une mise en service prévue en 2023.

Pour mémoire, le projet de transformer le centre de tri de Romainville en une installation de tri-méthanisation avait été abandonné en avril 2013 après une forte contestation de

l'association de riverains Arivem, liée aux risques d'explosion et d'incendie sur le site ainsi qu'aux nuisances olfactives. Un abandon en phase avec la loi sur la transition énergétique, adoptée deux ans plus tard. «La généralisation du tri à la source des biodéchets (...) rend non pertinente la création de nouvelles installations de tri mécano-biologique (TMB) d'ordures ménagères résiduelles», stipule l'art. 70.



Découvrez le Seul Crossover urbain 100% électrique à partir de 177€ /mois !

Kia Soul EV



Profitez pleinement de l'été en protégeant votre piscine avec Abridéal !

Catalogue gratuit !



Navigation avec écran tactile 7"/Services connectés : découvrez ses nombreux équipements.

Nouvelle Kia Rio



Découvrez le Seul Crossover urbain 100% électrique à partir de 177€ /mois !

[Kia Soul EV](#)



Protégez votre bassin et baignez-vous cet été ! Catalogue GRATUIT

[Une piscine plus chaude](#)



Navigation avec écran tactile 7"/Services connectés : découvrez ses nombreux équipements.

[Nouvelle Kia Rio](#)

Publicité 